

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO
COMTE LAC-SAINT-JEAN EST

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac- Saint-Jean Est, tenue le lundi, 14 février 2011 à 9 : 30 heures, en la salle des délibérations régulières du Conseil située en la Mairie de Saint-Bruno et à laquelle sont présents:

LE MAIRE : M. RÉJEAN BOUCHARD
LE MAIRE-SUPPLÉANT : M. MARC-ANTOINE FORTIN
LES CONSEILLERS : M. JEAN-CLAUDE BHÉRER
M. BERTHOLD TREMBLAY
M. DOMINIQUE CÔTÉ
M. FERNAND BOUCHARD

membres de ce Conseil et formant quorum.

ABSENT : M. MAGELLA DUCHESNE

Assistent également à la séance M. GILLES BOUDREAU, secrétaire-trésorier, et M. CARL BOUCHARD, secrétaire-trésorier adjoint.

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

39.02.11 Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement que les membres du Conseil municipal renoncent à l'avis de convocation pour cette assemblée et acceptent l'ordre du jour tel que présenté.

2.- ADJUDICATION D'UNE SOUMISSION POUR LE RÉSERVOIR D'EAU POTABLE - LOT 600. RE: RÈGLEMENT 310-09

Six soumissions furent reçues concernant la construction d'un réservoir d'eau sur le lot 600 de notre projet commun d'alimentation en eau potable, à savoir :

| NOM | PRIX SOUMIS (taxes incluses) |
|------------------------------|------------------------------|
| 1. Construction CGP | 844 961.22 \$ |
| 2. Aquabec Construction Inc. | 729 119.09 \$ |
| 3. J. Euclide Perron Ltée | 854 095.73 \$ |

| | |
|-------------------------------------|---------------|
| 4. Terrassement Jocelyn Fortin enr. | 817 106.07 \$ |
| 5. Paul Pedneault Inc. | 893 000.90 \$ |
| 6. Construction et Expertise PG | 999 122.25 \$ |

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions faite par Roche ltée, Groupe-conseil;

CONSIDÉRANT la recommandation qui nous est faite quant au choix de cette soumission, soit, d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Dominique Côté et résolu unanimement d'accorder le contrat pour le réservoir d'eau sur le lot 600 dans le cadre de notre projet commun d'alimentation en eau potable au plus bas soumissionnaire conforme soit *Aquabec Construction Inc.*, au montant de 729 119.09 \$, taxes incluses, selon la recommandation de Roche ltée, Groupe-conseil.

Il est en outre résolu que M. Réjean Bouchard, maire, et M. Gilles Boudreault, secrétaire-trésorier, soient autorisés à signer les documents relatifs à ce dossier. Cette résolution est adoptée séance tenante.

3.- PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Aucun contribuable n'est présent.

4.- LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Fernand Bouchard, et résolu unanimement que l'assemblée soit et est levée.

IL EST 9:40 HEURES

LE MAIRE

LE SECRÉTAIRE-
TRÉSORIER

M. RÉJEAN BOUCHARD

GILLES BOUDREULT